

**Département du Morbihan**

-----  
**Mairie**  
**ELVEN**  
**-56250-**

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**Liberté - Egalité - Fraternité**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille dix-neuf, le lundi 8 juillet 19H, le conseil municipal de la commune d'ELVEN, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'ELVEN, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard GICQUEL, Maire.

- Date de convocation du conseil municipal : 1<sup>er</sup> juillet 2019

**Présents** : M. GICQUEL, Mme MALINGE, M. LE TRIONNAIRE, Mme LE BOURSICAUD-GRANDIN, Mme GUYOMARC'H, M. RYO, M. JEGOUSSE, M. BALLIER, M. MORICE, Mme MAINGUY, M. RENAUD, M. BREDOUX, M. GUIDOUX, Mme LE ROUIC, Mme MICHEL, Mme MARTIN, Mme EYCHENNE, M. ROESCH, M. FRENKEL, Mme DEGOIS-PERRAUD, M. DANIEL, Mme MOTAIS, M. TEXIER.

**Absents excusés** : M. VICAUD (avec pouvoir donné à M. JEGOUSSE), Mme HERROUX-LE BEC (avec pouvoir donné à M. MORICE), Mme LEGRAND (avec pouvoir donné à M. BALLIER), Mme JADE (avec pouvoir donné à Mme MICHEL), Mme LAFFEACH, M. GIRARD.

**Secrétaire de séance** : Mme MICHEL

### **2019/66 Règlement Intérieur service Enfance-Jeunesse : modifications**

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 3 juillet 2017 a décidé de reprendre les activités enfance jeunesse exercées par l'association Elven Sport Loisirs et de créer un Pôle Enfance-Jeunesse au sein des services municipaux de la commune d'Elven à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La mise en place d'un service Enfance-Jeunesse nécessitant de définir, dans un règlement intérieur, les modalités d'organisation et de gestion, le Conseil Municipal, par une délibération du 6 novembre 2017 a adopté le règlement intérieur, modifié par une délibération du 17 décembre 2018.

Afin d'améliorer la gestion des inscriptions et des annulations aux activités Enfance-Jeunesse, le Conseil Municipal, après délibération, par 26 voix pour et 1 abstention (liste « Elven pour le Changement ») :

- Adopte les modifications au règlement intérieur ci-joint
- Charge Monsieur Le Maire de faire appliquer son contenu
- Autorise, Monsieur Le Maire, à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Fait à ELVEN, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le 15 juillet 2019

Pour extrait conforme  
ELVEN, le 15 juillet 2019  
Le Maire  
Gérard GICQUEL